

Modèle de formulaire de décompte des sommes qui seront demandées aux candidats à l'adoption d'un enfant mineur originaire d'un pays étranger

DIAPHANIE

Pays : COLOMBIE

Date : 13/06/2025

	Montants acquittés via l'opérateur	Montants acquittés directement par les adoptants
I- Frais de fonctionnement de l'OAA		
I-1.Ouverture du dossier	600	
I-2.Frais administratifs en France	200	
I-3.Rémunérations (France) <i>RV psychologue libérale (285 € 1^{er} rapport et passation test+ 150 € actualisation tous les 2 ans)</i>		435
I-4.Loyer		
I-5.Charges	100	
I-6.Amortissement		
I-7.Frais de mission dans les pays d'origine	100	
I-8.Préparation/formation des adoptants (<i>journées des familles</i>)	100	
I-9.Suivis post adoption(<i>honoraires + frais déplacement sur 4 suivis au minimum</i>)	600	
II- Frais de traduction et de légalisation		
II-1.Traductions dans le pays d'accueil		
II-2.Traductions dans le pays d'origine (<i>dossier candidature, APP, autres documents de procédure et rapports de suivis</i>)		2 700
II-3.Légalisations et/ou apostilles (pays d'accueil) (<i>18 minimum demandées par les familles : 12 pour le dossier à envoyer en Colombie + 6 liées aux mises à jour/ et 12 apostilles demandées par Diaphanie : 6 pour le dossier + 2 mises à jour + 4 suivis minimum</i>)	240	180
II-4.Légalisations et/ou apostilles (pays d'origine)		100
III- Procédure locale		
III-1.Rémunérations (correspondant(s) et/ou représentant local)	800	
III-2.Frais de fonctionnement du correspondant local		750
III-3.Honoraires pays d'origine (avocats, notaires,...)		I.C.B.F : 1 800€ C.R.A.N : 2 235€ CASA de la Madre y el niño 2 376 €
III-4.Frais judiciaires dans le pays d'origine		80
III-5.Frais administratifs dans le pays d'origine		I.C.B.F : 0 CRAN : 3 329 € CASA de la Madre y El Nino : 3 043 €
III-6.Obtention de certificats (par ex. naissance)		60
III-7.Frais d'entretien de l'enfant		
III-8.Dossier médical et examens médicaux relatifs à l'enfant		CASA de la Madre y el Nino : 772 €
III-9.Mise à jour du dossier d'adoption		
III-10.Passeport de l'enfant		50
III-11.Visa long séjour adoption		15
III-12.Visa parents pour entrée en Colombie 175 €/ personne		350



Total en Euros	2740€	I.C.B.F 6 520 € C.R.A.N 10 284 € CASA 10 911 €
COUT TOTAL A LA CHARGE DES ADOPTANTS (EN EUROS)	I.C.B.F 9 260 € C.R.A.N 13 024 € CASA de la Madre y el niño 13 651 €	

***Coût ne comprenant ni les dépenses de déplacement A/R dans le pays d'origine, ni les frais de séjour sur place.
Les coûts peuvent évoluer en fonction de modifications des procédures dans le pays d'origine ou le pays d'accueil
et des taux de change.**

Si la famille adopte un enfant de plus de 8 ans ou une fratrie, les coûts de suivis seront supérieurs

